

**Assemblée des Français de l'étranger (AFE)
17^e session**

Allocution d'Anne-Marie Descôtes,
directrice de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE),
devant la commission
des affaires culturelles, de l'enseignement et de la communication
4 septembre 2012 – Ministère des Affaires étrangères

Je me réjouis de vous retrouver en ce jour – tout à fait symbolique – de rentrée scolaire des élèves en France. Je souhaite saluer les **quatre nouveaux membres de la commission** : M. Philip CORDERY et M. Thierry MARIANI, députés des Français établis hors de France, à l'heure où pour la première fois l'Assemblée nationale est ici représentée, Mme Claudine LEPAGE, sénatrice, membre du conseil d'administration de l'AEFE et Mme Elisabeth RAYER AL YOUSSEF, élue à Abou Dhabi.

Ce rendez-vous est l'occasion de faire le point sur les enjeux de cette année scolaire mais auparavant, **je souhaite vous présenter mes collaborateurs, et en particulier les nouveaux arrivants**. Ils sont venus en nombre pour manifester leur intérêt aux travaux de votre commission et leur disponibilité.

À Paris :

Vous connaissez tous Olivier BOASSON, directeur adjoint de l'Agence, qui, depuis deux ans, suit en particulier toutes les questions relatives à la pédagogie et au SORES.

Michel CHANOUX apportera son expérience de secrétaire général à l'Ambassade de France à Washington pour succéder à Jean-Paul NÉGREL comme secrétaire général de l'AEFE. Je souhaite devant vous rendre un hommage particulier à M. NÉGREL pour le travail exceptionnel qu'il a effectué à mes côtés pendant trois ans, à une période de forte mutation du réseau. M. NÉGREL vient de partir à Beyrouth comme coordonnateur délégué de la direction de l'AEFE pour la région Proche et Moyen-Orient. M. CHANOUX est secondé par deux secrétaires généraux adjoints : Philippe TERNOY, précédemment chef de la cellule analyse et conseil, qui devient secrétaire général adjoint à Paris, Manuel BAUTISTA le remplaçant à la tête de la cellule, et à Nantes Serge MOGUÉROU, par ailleurs DRH.

Service pédagogique : sous la responsabilité du chef de service Joëlle JEAN que vous connaissez bien, épaulée par Pascal MOULARD, son adjoint, le service est réorganisé en 4 pôles :

Un **pôle pédagogique**, avec les IA-IPR de disciplines, Alain ROSSIGNOL étant le nouvel IA-IPR d'anglais, et l'IEN adjointe au chef de service pédagogique, Myriam GRAFTO, chargée de la coordination des IEN du réseau. Jusqu'à cette rentrée, Mme GRAFTO était IEN AEFÉ en résidence à Berlin. IEN ASH (spécialiste du handicap), elle sera également chargée du suivi et de la coordination de cette problématique.

Un **pôle « Formation continue et Innovation »**, encadré par Frédéric DINEL, qui accueille cette année Pascale Fleury Delage en charge du site pédagogique dédié.

Un **pôle « Évaluations, Programmes et Performances »**, encadré par Pascal MOULARD accueille Nathalie-Zoé FABERT en charge du Label FrancÉducation, de FLAM et de l'homologation et Roueida EUBEN, en charge des examens, diplômes et certificats.

Enfin le **pôle « Ingénierie de ressources et de documentation pédagogiques »** est assuré par Muriella Romaniello.

À l'**Aide à la scolarité**, Juliette HOMEYER et Salah TIROUCHE deviennent gestionnaires dans ce service placé sous la responsabilité de Jean-Luc MASSIN.

Secteur Asie : François VIDAL, ancien proviseur du lycée français de Guadalajara (Mexique) devient chef de ce secteur en remplacement de Gilles JOSEPH. Bruno VALÉRY, auparavant en charge du pôle « Évolution du réseau » au service pédagogique rejoint le secteur Asie.

Secteur Amérique : Régine GRUNER, ancien DAF au lycée de Sao Paulo devient adjointe, gestionnaire budgétaire et financière

Au **SORES**, Annie FORAY, qui était en poste au pôle de l'AEFE au Chili, devient conseillère en orientation et enseignement supérieur.

Au service **communication et événements**, Mickaël HERBELIN assure les fonctions de webmestre technique sous l'autorité de Laurence LUCAS, chef du service.

À Nantes :

DRH : Serge MOGUÉROU, le directeur des ressources humaines arrivé en janvier, est désormais épaulé par Karim SAMJEE, directeur des ressources humaines adjoint en remplacement de Pascal MEYER. Patricia BALON est chef du bureau de la gestion administrative et financière. Sophie BALADI prend le poste du chef du bureau du recrutement. Sarah SADOUKI-TOUQUETTE rejoint le bureau des affaires générales et dialogue social. Hélène AUBLÉ a la responsabilité du bureau des voyages et des missions.

Agence comptable : sous la responsabilité de Damien THOMAS, qui a pris ses fonctions il y a un an, Armelle COATLEVEN devient gestionnaire des dépenses et des rémunérations.

Depuis deux ans, Raphaëlle DUTERTRE, chargée des relations avec les élus, est votre interlocutrice privilégiée à l'Agence, mais vous savez que je reste à votre disposition et que l'ensemble du personnel se mobilise pour répondre à vos questions.

Avant de faire un point sur la rentrée et d'évoquer les principaux enjeux pour cette nouvelle année scolaire, je souhaite évoquer les changements importants intervenus récemment et la priorité accordée à l'éducation, y compris à l'étranger, par les plus hautes autorités de l'État, réaffirmée toute la semaine dernière à l'occasion de la conférence des ambassadeurs et hier devant vous par le ministre M. Laurent Fabius.

I. Des changements importants pour le cadre général de l'action de l'AEFE : un budget confirmé et des réformes présentes et à venir

1. Un soutien appuyé qui devrait se traduire budgétairement

Il a été rappelé que la France peut et doit s'affirmer comme une « puissance d'influence », en utilisant deux outils majeurs, la diplomatie culturelle et la diplomatie économique. Le Premier ministre a évoqué le continuum entre notre action d'influence et nos intérêts économiques, ce que nous mesurons bien avec nos quelque 500 000 anciens élèves du réseau.

Nous savons que l'enseignement français à l'étranger constitue une des pièces maîtresses de cette diplomatie culturelle. Le réseau d'enseignement permet aux enfants de nos compatriotes de suivre, dans 130 pays, un cursus comparable à celui proposé en France, tout en bénéficiant, en plus, d'une ouverture culturelle exceptionnelle. Le réseau participe également au rayonnement dans le monde de

nos valeurs portées par notre système éducatif. Il est apprécié et considéré comme un atout à conforter.

Comme l'a rappelé le ministre devant vous hier, l'AEFE bénéficiera, dans le projet de loi de finances, de la priorité donnée à l'éducation par les pouvoirs publics. Les crédits de l'AEFE seront sanctuarisés pour le triennum 2013-2015.

2. Des réformes présentes et à venir

- Une aide à la scolarité modifiée pour la rentrée scolaire

La suppression de la prise en charge (PEC), annoncée en conseil des ministres le 4 juillet, a été entérinée par l'article 42 de la loi de finances rectificative pour 2012 du 16 août 2012. Cette mesure s'applique dès cette rentrée de septembre 2012 pour les pays du rythme nord, et début 2013 pour les pays du rythme sud.

Pour répondre à la suppression de la PEC, des mesures d'accompagnement exceptionnelles des familles qui connaîtraient des difficultés, à la suite de cette décision, sont mises en place à cette rentrée. Elles le seront dans le respect des règles existantes.

Des instructions ont ainsi été adressées aux postes consulaires, qui ont une connaissance très fine de nos communautés résidant à l'étranger, d'être particulièrement vigilants et d'identifier dans les meilleurs délais les familles en difficulté.

De mon côté, j'ai donné instruction aux établissements en gestion directe de prévoir la possibilité d'échelonner le paiement des droits de scolarité. J'ai également appelé l'attention des comités de gestion des établissements conventionnés, en leur demandant d'être à l'écoute des familles et de faire part des éventuelles difficultés.

Parallèlement à la suppression du dispositif de prise en charge, le gouvernement a souhaité engager une réforme plus globale de l'aide à la scolarité qui devrait voir le jour en septembre 2013. Dans cette optique, une réunion d'information s'est tenue avec les nouveaux députés des Français établis hors de France le 23 juillet à l'AEFE et votre président a souhaité que nous puissions avoir un échange sur ce sujet à l'issue de notre séance habituelle.

- Une réflexion à venir

Une réflexion plus générale sur l'évolution des établissements français à l'étranger a été confiée par le ministre des Affaires étrangères à Mme Hélène Conway-Mouret. La ministre déléguée aux Français de l'étranger en précisera elle-même les modalités et le calendrier.

II. Premières tendances de cette rentrée et le point sur les pays en crise

Ces tendances devront être confirmées après la rentrée.

En **Europe**, la tendance générale est une augmentation des effectifs de l'ordre de 2 %, moins marquée que les années passées, et une stabilisation des effectifs dans les pays fortement touchés par la crise économique.

En zone ibérique, le Portugal marque pour la première fois une baisse des effectifs, autour de 2 %. L'agrandissement/rénovation du lycée français de Porto lui a permis de conserver son attractivité et de limiter cette tendance. En Espagne, les prévisions de rentrée montrent une stabilisation du nombre d'élèves. Il faudra porter une attention particulière sur l'évolution en cours d'année et sur la pression à l'entrée de l'école maternelle.

En Europe centrale, les effectifs sont en très légère progression, les établissements ayant atteint leur capacité d'accueil.

Les zones de l'Europe du Nord et de l'Europe du Sud-Est continuent de voir leurs effectifs croître avec une hausse annoncée d'environ 5 %. À Athènes, malgré la crise économique qui se fait de plus en plus sentir, le lycée franco-hellénique d'Athènes maintient ses effectifs.

De nombreux projets immobiliers sont en phase d'achèvement pour la rentrée 2012, notamment :

- l'ouverture de l'école franco-chypriote dont l'inauguration est programmée ce samedi par le président Chypriote et le ministre des Affaires étrangères français,
- la nouvelle école maternelle du lycée Jean Monnet de Bruxelles,
- l'annexe Saint-Exupéry du lycée français de Madrid,
- le CDI du lycée Van Gogh de La Haye.



École maternelle du lycée Jean Monnet à Bruxelles



Annexe Saint-Exupéry du lycée français de Madrid

2012/2013 sera aussi une **année de célébration** notamment celle du **50^e anniversaire du traité de l'Élysée**. Ce seront aussi les 40 ans du lycée franco-allemand de Fribourg, les 60 ans des lycées Jean Renoir de Munich, Charles Lapierre de Lisbonne, de la section britannique du lycée français Charles de Gaulle de Londres.

Pour le **Proche-Orient**, on constate une progression de 1 %, et de 3 % au Liban qui s'explique par des inscriptions d'élèves en provenance de Syrie.

En **Iran**, la convention liant l'école française de Téhéran à l'Agence a été rétablie par courrier du 27 août adressé au président du comité de gestion. L'AEFE, conformément à ses engagements, a déjà rouvert trois supports d'enseignant résident. Un nouveau directeur expatrié a été nommé à compter du 1er septembre. Il partira en poste dès réception de son passeport de service et de son visa. Des recrutements supplémentaires d'enseignants sur des supports MLF sont envisagés.

En Syrie, la situation est très préoccupante.

L'école d'Alep, gérée par la MLF, ne rouvrira pas pour le moment, les conditions de sécurité n'étant pas réunies.

La convention qui lie le **lycée Charles de Gaulle de Damas** à l'AEFE est suspendue depuis fin novembre 2011. Les personnels de l'AEFE avaient, alors, tous fait leur demande de réintégration. Le lycée a effectué sa rentrée le lundi 3 septembre, avec une classe par niveau, soit environ 250 élèves. Les enseignants recrutés locaux sont en nombre suffisant pour encadrer les élèves présents. L'établissement reste dirigé par un chef d'établissement français à la retraite, ancien personnel des réseaux AEFE et MLF, M. Leprêtre, recruté localement. Le transport scolaire étant suspendu, l'accès au lycée relèvera donc de la responsabilité exclusive des familles.

480 élèves sont attendus mais il faudra attendre plusieurs semaines pour avoir une vue claire des effectifs. Comme les autres écoles de Damas à vocation internationale ont fermé ou tarderont à ouvrir, la part de la population concernée et restée à Damas est en train de reporter sa demande vers le lycée Charles de Gaulle.

Pour la **zone Moyen-Orient péninsule indienne**, les effectifs sont en progression de 6 %, avec des hausses importantes, particulièrement aux Émirats Arabes Unis : + 11 % (soit + 199 élèves) au lycée Georges Pompidou de Dubai, et + 7 % (+ 119 élèves) au lycée Louis Massignon d'Abu Dhabi. Pour le lycée Bonaparte de Doha, la prévision d'effectif est de 1 235 élèves (+ 118 soit 11 %).

Maghreb-Machrek

Le contexte politique et économique qui prévaut dans la plupart des pays du secteur rend délicate pour l'instant une mesure fiable, même tendancielle, de l'évolution des effectifs scolaires à la rentrée.

Plusieurs chefs d'établissements (Tunisie, Libye, Égypte) nous indiquent que les circonstances locales créent chez les parents d'élèves des **situations d'indécision, et de doute**. Beaucoup de familles attendront plusieurs jours après la rentrée pour confirmer ou infirmer l'inscription de leurs enfants.

Maroc (réseau AEF uniquement)

Le réseau marocain connaît une croissance annuelle comparable aux années passées, d'environ 150 élèves (création de 5 classes supplémentaires dans le 1er degré : 3 à Casablanca, 1 à Fès, 1 à Mohammedia). On observe le retour de nombreuses familles françaises à Marrakech, les prévisions étant très incertaines pour Agadir.

Algérie

L'ouverture de l'école primaire, qui sera inaugurée le 13 octobre (projeter photo), assure une augmentation de 450 élèves pour l'établissement français d'Alger. On observe une pression importante pour le collège et une stabilité pour le lycée.



Nouvelle école primaire à Alger

Tunisie

On anticipe une poussée significative des effectifs (de 100 à 150 élèves), avec une arrivée importante de binationaux.

Libye

L'établissement, fermé depuis février 2011, a rouvert, avec une centaine d'élèves, soit un effectif moins important que prévu. Une montée en puissance est possible en cours d'année.

Égypte

S'il est difficile d'apprécier l'impact de l'évolution politique sur l'évolution des effectifs du lycée français du Caire, l'établissement nous informe néanmoins d'une tendance à la croissance, d'une soixantaine d'élèves dans le second degré. Le chantier se poursuit sans difficulté particulière et se terminera début 2013.

Afrique subsaharienne

En cette rentrée, la tendance générale est à l'augmentation des effectifs, y compris dans la plupart des pays ayant connu des crises.

En Guinée-Conakry, trois classes supplémentaires sont créées au primaire. Au Niger, Niamey (nouvel établissement mutualisateur pour la zone d'Afrique centrale), avec plus de 800 élèves, est au dessus des effectifs attendus.

Pointe Noire, au Congo, avec 100 élèves de plus atteint le chiffre de 1 200, soit une augmentation régulière depuis trois ans.

La Côte d'Ivoire, avec 8 établissements à Abidjan ayant conclu un accord de partenariat avec l'AEFE et près de 6 000 élèves, est redevenue un réseau dense, le deuxième de la zone après celui du Sénégal où, à Dakar, le lycée Mermoz atteint son seuil de 2 500 élèves.

Une exception avec le Mali : les événements récents, heureusement aux conséquences réduites pour l'établissement (déplacement des congés sans changement sur le calendrier des examens se déroulant normalement), avaient entraîné une subite et importante chute des effectifs en fin d'année scolaire. À cette rentrée, les effectifs attendus approchent les 1 100 élèves (1 200 à la rentrée de septembre 2011), situation anticipée par l'établissement et l'Agence.

La modernisation du réseau Afrique se poursuit au travers de nombreux projets immobiliers réalisés ou en cours : plateau sportif à Nouakchott et lancement de la construction du nouveau lycée, lancement du projet de Ouagadougou, acquisition d'un terrain à Lagos en vue de l'extension du lycée Pasteur,

donation par l'APE à l'AEFE du terrain du lycée Descartes de Kinshasa, construction d'un bâtiment à Bamako, projets à Conakry et Djibouti.

Afrique australe et orientale

L'augmentation globale des effectifs est de + 5 % et certains établissements connaissent des progressions plus importantes : le lycée français en Ouganda (+ 34 %) ; l'école du Cap en Afrique du Sud (+ 17 %) ; l'école de Dar Es Salam en Tanzanie (+ 13 %). Cette hausse s'explique par la montée en homologation des classes de collège et/ou à l'implantation de nouvelles entreprises françaises.

Madagascar et Comores

Cette année, Madagascar a connu une forte instabilité politique et d'importants problèmes de sécurité, notamment à Tananarive et à Tuléar. La **situation** en termes d'effectifs apparaît pour l'instant très **contrastée** selon les zones, avec une diminution en province (Tamatave, Tuléar, Antsirabé), à l'exception de Diego Suarez qui connaît une stabilité, et une augmentation à Tananarive. Nous ne disposons pas d'informations fiables sur les établissements partenaires – « simplement homologués » – à ce stade.

Aux Comores, on observe une stabilité des effectifs à Henri Matisse.

Amériques

Les prévisions de rentrée indiquent en progression de + 3 % en Amérique du nord et de + 2,7 % en Amérique latine. Le lycée français de Panama connaît une hausse très supérieure (+ 26 %). Certains établissements connaissent également des progressions importantes dues à l'arrivée d'entreprises françaises :

- 10 % pour le lycée Pasteur de Sao Paulo
- 14% pour le lycée Jules Verne du Guatemala
- 14 % pour le lycée Rochambeau de Washington

Le succès de ces établissements a des répercussions significatives en termes immobiliers.

Asie –Océanie

À cette rentrée 2012, la tendance générale est à une augmentation beaucoup plus marquée que l'année précédente, autour de + 5 % (soit 3 000 élèves) pour l'ensemble de la zone ;

Nous constatons une augmentation très importante de + 9 % et parfois plus significatives encore sur certains établissements :

- lycée français de Singapour : + 14 % (+ 273 élèves)
- Vietnam – Ho Chi Minh Ville : lycée Marguerite Duras : + 22 % (+ 156 élèves)
- Cambodge - lycée René Descartes : +12 % (+ 85 élèves)
- lycée français international de Pékin : + 9 % (+ 90 élèves)

III. Trois enjeux pour 2012/2013 : pédagogie, déconcentration / mutualisation, une attention soutenue aux personnels

1. Priorité à la pédagogie, notre cœur de métier

Un pilotage pédagogique croissant

Il sera effectif grâce à une prise en compte fine des évolutions du ministère de l'Éducation nationale et à une connaissance approfondie des évolutions du paysage international et de chaque établissement, grâce également aux missions effectuées sur le terrain mais aussi aux échanges d'information permanentes entre le terrain et le siège. Ce pilotage se traduit par l'ensemble des documents produits par le service pédagogique et diffusés dans le réseau.

Poursuivre l'excellence pour tous

Dans les établissements du réseau, il s'agit de valoriser les capacités des élèves et de construire des parcours d'excellence personnalisés pour tous. Ces parcours s'inscriront dans la démarche plus large de **culture de l'évaluation positive** qui apporte aux élèves la conscience constructive de leurs propres capacités, individuelles et collectives.

Évaluations nationales

Les évaluations nationales effectuées en **CE1** et en **CM2** ont, une fois de plus, témoigné de la qualité des acquis des élèves du réseau. Les résultats seront exploités au niveau de chaque zone et de chaque établissement. Ils permettront la mise en œuvre d'une réponse adaptée aux besoins des élèves et d'une réflexion sur les pratiques pédagogiques au sein des équipes et dans le cadre de la formation continue. Dans l'esprit d'une école du socle, les évaluations réalisées au niveau du CM2 seront utilisées dans le cadre de la liaison entre l'école et le collège.

DNB

Au **collège**, les résultats du **diplôme national du brevet** (DNB) sont une nouvelle fois très positifs. De nombreux pays, voire des zones entières, affichent 100 % de réussite.

Baccalauréat

13 229 élèves issus des établissements français à l'étranger se sont présentés aux épreuves du baccalauréat en 2012. Le **nombre de candidats** est en augmentation d'environ 3 % par rapport à 2011. Avec 12 553 reçus, le **taux de réussite** au baccalauréat s'élève à 94,9 % dans le réseau à l'étranger, résultat stable par rapport à 2011 et supérieur d'un point à la session 2010. Ces données confirment l'excellence des établissements du réseau.

Le nombre de **mentions** obtenues par les candidats permet de préciser cette première impression. En effet, deux tiers des bacheliers des établissements français à l'étranger ont obtenu une mention : 13,2 % la mention « très bien » et 23,2 % la mention « bien ».

L'ensemble de ces données, leur homogénéité et leur stabilité d'une année sur l'autre confirment la place unique des établissements français de l'étranger qui participent pleinement au rayonnement du système éducatif français et favorisent l'attractivité de l'enseignement supérieur français.

Le talent de nos élèves se révèle également lors d'autres rendez-vous : lors des Olympiades nationales de **mathématiques**, par exemple. En 2012, pour sa seconde année de participation, le réseau a augmenté de 28 % le nombre d'inscrits, en dépassant le cap des 3 000 élèves, et a doublé le nombre de ses lauréats : 8 élèves du réseau sur les 31 lauréats de cette année. Ces quatre filles et quatre garçons venaient du Chili, du Liban, du Maroc, du Luxembourg, de Suisse et d'Espagne. Ils ont obtenu de brillants résultats : le « deuxième prix » de la série S, les deux « troisième prix » en S, trois « premiers accessits » en S, un « troisième prix » en ES et le « premier accessit » en L.

Pour mémoire également, dans le cadre du **Concours général**, 150 prix ont été attribués à 147 lauréats, élèves de première ou de terminale. Parmi eux figuraient 9 élèves du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger. Comme chaque année, les disciplines linguistiques sont très bien représentées dans le palmarès mais ce ne sont pas les seules, puisque des élèves des établissements français à l'étranger ont également été distingués en arts plastiques, histoire, philosophie et version latine.

Poursuite et l'extension de la dématérialisation de la correction des copies des épreuves écrites du baccalauréat

Pour la seconde année consécutive, la dématérialisation de la correction des copies du baccalauréat a été mise en place dans certains établissements de notre réseau. Après les établissements d'**Asie** et d'**Océanie**, qui seuls avaient été concernés l'an dernier, les pays d'**Amérique du Nord** (Canada et États-Unis) et un **nombre significatif de pays d'Afrique subsaharienne** (Sénégal, Côte d'Ivoire, Mali, Guinée, Tchad et Gabon) ont été impliqués dans ce dispositif en **2012**.

Ce projet, porté par l'AEFE qui en assure le suivi et la prise en charge financière, a pu se mettre en place grâce au soutien de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale et à l'implication des académies de Montpellier, Bordeaux et Caen chargées des examens dans les zones concernées.

Avant la mise en place du dispositif, tous les responsables de centres et leurs équipes ainsi que tous les enseignants ont bénéficié d'une formation leur permettant de maîtriser les nouveaux outils mis à leur disposition, qui permettent de faciliter les corrections et de favoriser les échanges et l'harmonisation des corrections.

Ce dispositif optimise et sécurise davantage l'ensemble du déroulement des épreuves écrites. Il réduit au minimum les déplacements de sujets et de copies, mais aussi celui des enseignants, et parfois même des élèves. Grâce à la mise en place de la dématérialisation l'ouverture de nouveaux centres d'examens a pu être autorisée par le ministère de l'Éducation nationale dans des lieux isolés ne présentant que de faibles effectifs de candidats. La **suppression ou la simplification de nombreuses tâches** ainsi que la **réduction des déplacements**, permet de substantielles **économies de temps et d'argent, pour les centres de passation comme pour les familles**.

Vie scolaire et éducative

Une offre éducative de qualité repose aussi sur une **vie scolaire respectueuse des normes françaises** et **adaptée à la réalité interculturelle et internationale** des établissements AEFE. Des efforts importants ont été consentis pour mieux engager l'ensemble des acteurs de la vie éducative – parents d'élèves, équipes d'encadrement, éducateurs... – en direction d'un objectif essentiel : rendre l'élève acteur de son parcours, parfois quinze années, au sein d'un ou plusieurs établissements AEFE. Les **projets visant à développer et faire connaître la vie scolaire et éducative dans les établissements** mériteront cette année encore toute notre attention.

La politique des langues

L'enseignement des langues constitue pour le réseau AEFÉ une priorité constante, que vient accentuer encore l'évolution MEN en ce sens. Le réseau doit continuer d'être pilote dans ce domaine, de jouer son rôle de laboratoire d'expériences pour l'enseignement dispensé en France, tout particulièrement au moment où l'attention se concentre sur le plurilinguisme. Intégrer la réflexion en matière de plurilinguisme, innover dans les pratiques, répondre aux attentes – en les devançant parfois – des familles, des postes, ou du ministère de l'Éducation nationale : c'est le défi que nous allons relever. La **diffusion prochaine du document *Politique des langues AEFÉ – pour une éducation plurilingue*** viendra contribuer à en impulser et développer la mise en œuvre dans le réseau. Il faudra veiller à ce que cette éducation plurilingue soit assurée largement, et non pas réservée à des filières spécifiques.

L'accueil des élèves porteurs de handicap

Conformément à un engagement pris devant vous l'année dernière, je viens vous faire part des avancées sur la question du handicap.

Avant d'évoquer le rapport sur la scolarisation des élèves porteurs de handicap dans le réseau, je souhaite évoquer quatre initiatives de nature diverse visant à sensibiliser la communauté scolaire à cette question :

- Dans la **lettre de rentrée** que je viens d'adresser à l'ensemble des chefs d'établissement du réseau, je les invite à porter un regard très attentif sur les élèves en situation de handicap.
- Les 6 et 7 septembre, près de 900 élèves des établissements français de Londres vont assister à des compétitions des **jeux paralympiques**.
- J'ai confié à Mme Le Pellec, ancienne chef du service pédagogique à l'AEFE, des **missions** de terrain sur le handicap. Elle s'est rendue au Maroc et au Canada et a rencontré certains d'entre vous.
- Enfin, l'association ANAMESA, signalée à notre attention par M. Hervé Leboucher, a été à l'initiative d'un projet remarquable dans un établissement du réseau le lycée franco-hellénique d'Athènes et d'autant plus ambitieux qu'il va se développer à travers tout le réseau européen : grâce à des chorégraphies innovantes, élèves valides et élèves porteurs de handicap physique dansent ensemble sur scène et présentent de concert un spectacle complet. Plus encore qu'une prise en charge pédagogique réussie, il s'agit là d'une véritable action-pilote « d'inclusion du handicap » fortement soutenue par nous. Je vous invite vivement à nous faire part d'autres **initiatives remarquables** qui mériteraient le soutien de l'AEFE.

Le rapport sur la scolarisation des élèves porteurs de handicap dans le réseau, préparé par le service pédagogique, sera disponible sur la clé USB qui vous sera remise jeudi. Un point de situation récent recense à ce jour **1 635 élèves en situation de handicap, de la petite section à la terminale. Les troubles spécifiques des apprentissages sont de très loin les plus nombreux** (dyslexie, dysorthographe, dysphasie, dyscalculie...) : en l'absence de diagnostic avéré par des centres de référence, ces données sont toutefois à considérer avec la plus grande prudence.

Vous le savez, à l'étranger, l'application de la loi du 11 février 2005 se heurte à des difficultés plus nombreuses comme une absence de services de soin adaptés ou une absence de lieux agréés élaborant des diagnostics médicaux ayant également vocation à un aménagement du temps pour les examens.

Toutefois, de très nombreuses équipes du réseau parviennent à mettre en œuvre les procédures de la loi de 2005 : équipes éducatives, réunions avec les professionnels de soin, rédaction d'un projet formalisé impliquant les enseignants et l'encadrement, voire les infirmières et médecins d'Ambassade, groupes de travail ou commissions, aménagements pédagogiques et matériels, contacts constants avec les familles... La grande majorité des situations sont gérées de manière **très volontariste** par les équipes.

Les effets de ces scolarisations sont jugés **positifs** dans leur très grande majorité, les élèves handicapés étant, à de rares exceptions près, scolarisés à plein temps. **Une centaine d'auxiliaires de vie scolaire (AVS)** apportent leur concours aux élèves, plus particulièrement à ceux porteurs de troubles psychiques et de troubles spécifiques des apprentissages. 76 % de ces AVS interviennent à temps partiel afin de développer chez les élèves une capacité à devenir autonome.

Au-delà de ces parcours de réussite scolaire, certains points peuvent être renforcés et je formule trois objectifs à court terme, c'est-à-dire à un an :

- la poursuite de la formation des enseignants (déjà très engagée à travers la mise en place de stages portant sur le handicap : plus de 12 stages interdegrés sont retenus pour 2012-2013, mais surtout avec l'intégration dans tous les principaux stages de formation de toutes les disciplines de modules spécifiques de gestion pédagogique différenciée pour les élèves à besoins spécifiques) ;
- la généralisation d'un référent « handicap » dans chacune des 19 zones, interlocuteur des équipes et des familles (Ces référents sont déjà en place dans certaines zones : Maroc, Tunisie...) ;
- l'élaboration d'un vade-mecum à destination des équipes d'établissement et des familles.

Soyez en tout cas assurés de notre volonté de poursuivre dans cette voie et de faciliter le « vivre-ensemble » dans nos établissements, dans la limite de ce que nos moyens nous permettent.

L'innovation pédagogique

Les **Actions pédagogiques pilotes AEFE** enfin, dont les contours ont été clairement redéfinis ces derniers mois, jouent désormais complètement leur rôle exemplaire de la capacité d'innovation et du dynamisme du réseau. C'est pourquoi nous nous attacherons à mieux les mettre en valeur dans les mois qui viennent au sein et hors du réseau. Il en ira de même pour le projet Monde-AEFE « **Ambassadeurs en herbe** », déjà bien lancé dans nos établissements et qui a l'ambition de renforcer notre logique de réseau mondial et notre coopération avec les pays d'accueil.

L'homologation des établissements

L'AEFE a créé et gère la nouvelle application en ligne pour l'homologation. À l'occasion de la campagne 2012, sept nouveaux établissements ont été homologués et rejoignent le réseau (deux en Afrique, trois en Asie et deux au Proche Orient). Néanmoins, trois établissements ont été déshomologués (deux au Cameroun à Bafoussam et Ngaoundere, un au Gabon à Libreville), huit ont été fermés (deux en Chine, un au Japon, un au Laos, un au Maroc, un au Nigéria, un en Guinée et un aux États-Unis) et quatre ont été regroupés (au Canada Montréal et Québec, en Espagne Alicante et Bénidorme, Madrid, en Chine Wuihan et Xiangyang) : le nombre exact d'établissements figurant dans l'arrêté ministériel est de 478.

2. Une gestion au plus proche des besoins des établissements

Les efforts de modernisation et de rationalisation entrepris depuis trois ans se poursuivront cette année afin d'assurer le développement raisonné du réseau et le renforcement de l'excellence de l'enseignement délivré.

La mise en place de **zones de mutualisation** en vue d'un pilotage au plus proche des besoins du terrain se poursuit avec la création d'une 19^e zone de mutualisation en Amérique centrale.

3. Une attention soutenue aux personnels

La **formation continue** des personnels est une priorité de l'Agence : pour 2012-2013, 19 « plans régionaux de formation » (PRF) de l'AEFE vont organiser plus de 900 stages représentant plus de 32 000 journées stagiaires au profit des personnels. L'augmentation du nombre de formations cette année s'accompagnera d'une évaluation qualitative.

Pour les **personnels résidents** : l'avantage familial est désormais réévalué chaque année pour couvrir les frais de scolarité dans chaque établissement ; à la suite de la décision du conseil d'administration, nous travaillons avec la tutelle et la direction du budget sur les modalités d'intégration des droits de première inscription (**DPI**) dans l'**avantage familial**. Dans l'attente d'une solution et de sa validation par décret, j'ai décidé, provisoirement, de suspendre le paiement des DPI par les personnels résidents.

Par ailleurs, la réforme de l'indemnité spécifique liée aux conditions de vie locale (ISVL) est encore en cours d'instruction, en lien avec le ministère du Budget. Pour 2012, je vous rappelle qu'à la demande de l'AEFE, l'enveloppe de l'ISVL a été abondée à hauteur de 2,4 M€.

IV. Les évolutions en dehors du réseau homologué : FLAM et « LabelFrancÉducation »

Les deux dispositifs visent à répondre à des demandes différentes de celle d'une scolarisation traditionnelle.

1. Le programme FLAM

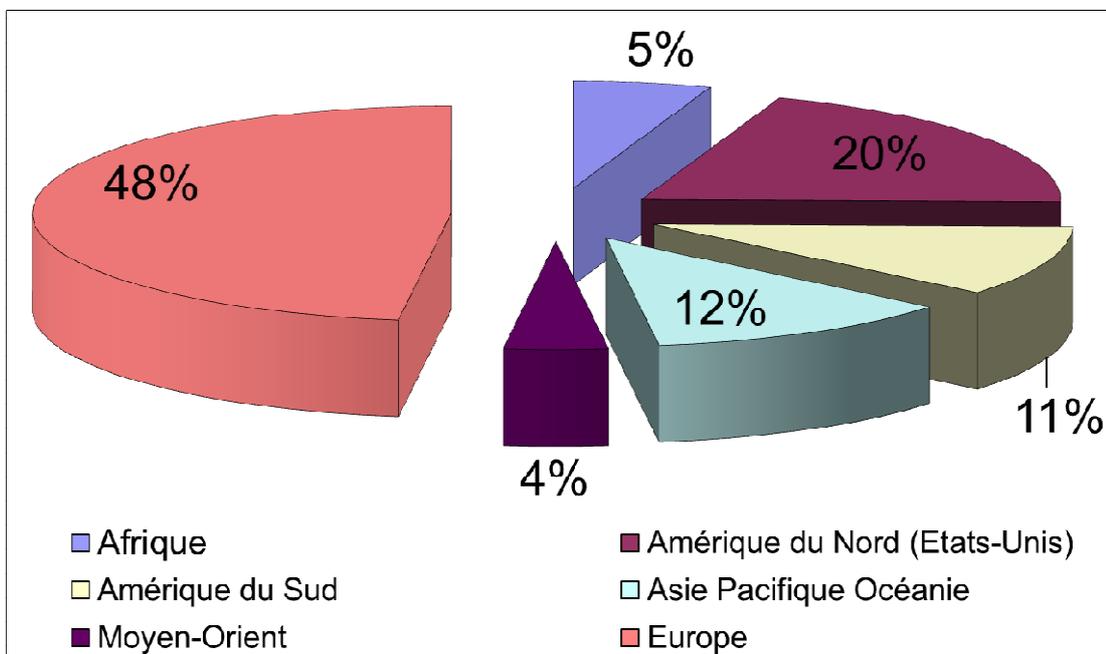


Les **Assises FLAM du 25 juin au Palais du Luxembourg** ont permis, comme je m'y étais engagé, de faire le point, d'échanger, de débattre et de dresser des perspectives. Sous le parrainage du président du Sénat, ces assises ont réuni pour la première fois les principaux partenaires institutionnels (MAE, OIF, CIEP, délégation générale à la langue française et aux langues de France) et des associations venues du monde entier (notamment d'Italie, d'Algérie, de Chine, des États-Unis, du Mexique). La ministre déléguée a clairement manifesté son intérêt pour ce programme dans un discours que je vous invite à consulter sur notre site internet.



Les participants des Assises FLAM

Je rappelle que ce programme, entièrement financé sur le budget de l'AEFE à hauteur de 600 000 euros, subventionne, en 2012, 75 associations dans 26 pays.



Nous atteignons à ce stade un pointage total de **112 associations FLAM** à travers le monde, dont certaines fonctionnent depuis maintenant plus de dix ans sans interruption.

L'évolution de la répartition par zone du nombre d'associations subventionnées :

En Afrique, 5 associations étaient subventionnées en 2009. En 2012, elles sont 4.

En Amérique du Nord, 8 associations étaient subventionnées en 2009. En 2012, elles sont 15.

En Amérique du Sud, 7 associations étaient subventionnées en 2009. En 2012, elles sont 8.

En Asie Pacifique Océanie, 6 associations étaient subventionnées en 2009. En 2012, elles sont 9.

Au Moyen-Orient, 1 seule association était subventionnée en 2009. En 2012, elles sont 3.

En Europe, 22 associations étaient subventionnées en 2009. En 2012, elles sont 36.

Les ateliers thématiques de l'après-midi, aux Assises FLAM, ont permis des échanges libres et approfondis sur trois thèmes majeurs : financement ; visibilité et synergie ; appui, conseil et ressources. Plus de 200 propositions ont été recueillies.

Les principales propositions opérationnelles sont les suivantes :

Financement

- Communication des critères d'attribution.
- Une dégressivité plus souple avec deux possibilités (que je sou mets à votre avis) : soit un forfait équipement la 1^{re} année, puis une dotation la 2^e année avec maintien à l'identique la 3^e année et dégressivité au-delà ; soit une dotation équivalente les deux premières années puis dégressivité à compter de la 3^e année.
- Simplification de la présentation du dossier de demande de subvention et systématisation de l'accusé de réception du dossier.

Visibilité, synergie

- Mise en place d'une « marque déposée FLAM » avec attribution, chaque année de subvention, d'une « vignette datée: FLAM 2012 » et maintien de la « marque » FLAM à l'issue des 5 ans sans date.
- Nom de la personne « contact FLAM » à l'AEFE (Nathalie-Zoé Fabert).
- Distinction entre un site FLAM AEFE institutionnel (à créer) et les sites FLAM locaux associatifs.
- Organisation de regroupements locaux, nationaux, régionaux pour mutualisation expériences, ressources, infos.

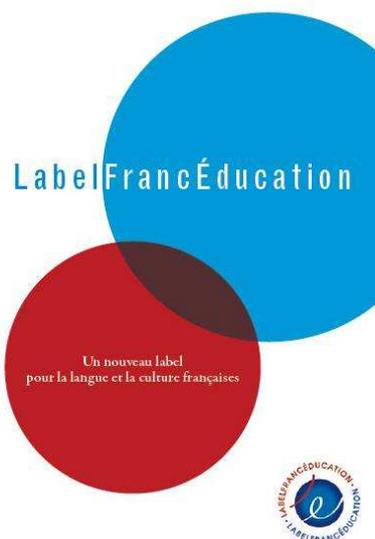
Appui, conseil, ressources

- Mise en ligne sur le site FLAM AEFE de sitographie (CIEP, CNED), bibliographie, ressources pédagogiques FLE.
- Vade mecum de bonnes pratiques pour créer, développer un programme FLAM, dossier complet AEFE téléchargeable pour création FLAM.
- Connaissance du bon usage des certifications existantes du CIEP.
- Élaboration par l'AEFE d'une convention avec le CIEP visant à proposer des formations spécifiques aux intervenants FLAM (en didactiques du français/ formation à distance/ et des formations diplômantes DELF prim et junior).

Ces assises ont donc été très fructueuses et je suis heureuse que nous ayons ainsi pu franchir une étape dans le développement de ce programme auquel je vous sais attachés.

Nous attendons vos commentaires sur la question de la dégressivité d'ici la mi-octobre.

2. Le « LabelFrancÉducation »



Le ministère des Affaires étrangères a créé, par décret n°2012-40 du 12 janvier 2012, le label « LabelFrancÉducation ». L'objectif de ce label, dont la **mise en œuvre** a été **confiée à l'AEFE**, est de pouvoir identifier, reconnaître et promouvoir les sections bilingues francophones de haut niveau dans des établissements étrangers d'excellence.

Un nouveau réseau mondial, distinct de celui des lycées français homologués va ainsi se constituer progressivement. À l'issue des deux premières campagnes de labellisation de cette année, 17 établissements ont été labellisés par la commission interministérielle composée de représentants du ministère des Affaires étrangères, du ministère de l'Éducation nationale, de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger et de la Mission laïque française. Ces établissements sont situés sur les continents américain, européen et en Océanie.

Je vous fais passer la nouvelle brochure qui vient d'être publiée.

Conclusion

Je n'ai pas parlé de l'immobilier mais je me tiens bien sûr à votre disposition pour répondre sur ce sujet et vous communiquerai une note sur les différents projets achevés récemment ou en cours.

En ce début d'année scolaire, je suis confiante dans notre capacité à relever les défis qui s'annoncent. « L'équipe France » de nos établissements, et autour de nos établissements, est pleinement mobilisée et je sais pouvoir compter sur votre soutien, comme le montrent les nombreux contacts que j'ai avec vous tout au long de l'année.

Je sais que vous aurez à cœur de prendre votre part dans les réformes à venir, réforme de l'aide à la scolarité et évolution du système des établissements français à l'étranger.

Dès à présent, au delà de cette « ronde de 300 000 élèves autour du globe », comme nous aimons à décrire à l'AEFE les liens qui unissent nos élèves, je vous invite à mobiliser autour de vous pour que le prochain forum des anciens élèves qui se tiendra à Vienne le 6 avril 2013 joue pleinement son rôle au service du rayonnement de notre pays et de son enseignement.

Le rôle des anciens élèves peut être important également dans le développement souhaité par le ministre de notre diplomatie économique. Les anciens élèves représentent un réseau de contacts utiles pour nos entreprises, en particulier les petites et les moyennes, moins outillées que les multinationales pour s'implanter à l'étranger. Votre soutien sur ce dossier nous sera très précieux.

Merci de votre attention.